



Cet appel à projets est un dispositif du réseau Grammage qui souhaite impulser des projets inédits autour du livre et de la lecture au bénéfice des habitants du Grand Est.

Candidater à ce dispositif, c'est s'engager pour le déploiement de Grammage au sein des territoires régionaux.

PRÉSENTATION DE L'EPCI

Nom de l'EPCI :

Adresse de l'EPCI :

N°SIRET :

Nombre d'habitants :

- ☐ Moins de 20 000
- ☐ Entre 20 000 et 50 000
- ☐ Entre 50 000 et 100 000
- ☐ Entre 100 000 et 200 000
- ☐ Plus de 200 000

Nombre de communes membres :

Quels sont les axes prioritaires de la politique culturelle mise en œuvre ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

L'EPCI possède-t-il la compétence culture ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Autres compétences votées :

Quel est le montant de votre budget de fonctionnement dédié à la culture ?

Dont les charges de personnel éventuelles :

Dont le budget dédié aux acquisitions de livre :

Dont le budget dédié aux animations livre et lecture :

Président de l'EPCI

Nom, prénom :

Adresse électronique :

PRÉSENTATION DE L'EXISTANT

Quels équipements culturels autour du livre et de la lecture compte l'EPCI ?

- ☐ Bibliothèque(s)
- ☐ Médiathèque(s)
- ☐ Point(s) lecture
- ☐ Autre :

Quels commerces de vente de livre compte l'EPCI ?

- ☐ Librairie indépendante
- Nom de la librairie :
- ☐ Maison de la presse/Surface culturelle
 - ☐ Autre :

Quelles actions autour du livre et de la lecture ont déjà été réalisées ? (résidences de création littéraire, rencontre auteur/jeune public, actions d'éducation artistique, ateliers d'écriture, manifestation littéraire etc.)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Existe-t-il un service culturel au sein de votre EPCI ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

**Quelles forces et faiblesses estimez-vous avoir en terme d'offre culturelle autour du livre et de la lecture ?
Quels sont vos manques et besoins?**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

CHOIX DU PROJET, DESCRIPTION ET MOTIVATIONS

Suite à la lecture du règlement, quel type de projet souhaiteriez-vous mettre en place ?

- ☐ Volet 1 : Encourager les rencontres, les médiations et l'éducation artistique par la présence d'un acteur du livre installé en Grand Est
- ☐ Volet 2 : Encourager le développement de la lecture à voix haute, du livre audio et des podcasts pour multiplier les accès au livre et à la lecture.

Quel serait pour vous le projet idéal ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quels en seraient les objectifs et calendrier prévisionnel ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quel(s) public(s) ce projet permettrait-il de toucher davantage ?

- ☐ Personnes éloignées de la culture
- ☐ Personnes âgées
- ☐ Scolaires
- ☐ Petite enfance
- ☐ Etudiants / lycéens / collégiens
- ☐ Autre :

Quels partenariats envisageriez-vous ?

.....

.....

.....

Quels bénéfices aurait votre projet à court et à moyen terme pour le territoire ?

.....

.....

.....

.....

.....

Comment vous projetez-vous sur 3 ans ?

.....

.....

.....

.....

.....

De quels accompagnements auriez-vous besoin ?

.....

.....

.....

.....

.....

Quelles ressources humaines et financières pourriez-vous mobiliser ?

.....

.....

.....

.....

.....

L'intervention de la Région Grand Est, de la DRAC Grand Est et du Centre national du livre pourra aller jusqu'à trois ans et ce de manière dégressive :

- La première année : jusqu'à 70 % du budget éligible dans la limite de 10 000 euros de subventions.
- La seconde année : jusqu'à 50% du budget éligible dans la limite de 7 000 euros de subventions.
- La troisième année : jusqu'à 30% du budget éligible dans la limite de 3 000 euros de subventions.

Un budget prévisionnel devra être fourni en cas de présélection du dossier. En effet, à l'issue de la réception des dossiers, un entretien oral avec les services de la Région, de la DRAC et du CNL sera organisé avec les services techniques de l'EPCI présélectionné.

Renseignements certifiés exacts,

Fait à.....

Le.....

Qualité du signataire,

Signature,

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

- ☐ Une déclaration d'intention adressée au Président de la Région, à la directrice des Affaires Culturelles du Grand Est, à la Présidente du Centre national du livre précisant le projet développé
- ☐ Un relevé d'identité bancaire avec adresse du demandeur
- ☐ Si votée, la délibération de la compétence culture et/ou lecture publique

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des demandes d'aides formulées auprès de la collectivité.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en contactant la collectivité à l'adresse suivante :

Conseil Régional Grand Est –1 place Adrien Zeller 67000 Strasbourg.

Date limite du dépôt des dossiers :

30 septembre 2025

ENVOI DU DOSSIER ET DES ANNEXES PAR VOIE DÉMATÉRIALISÉE

grammage@grandest.fr

Objet du courriel :

AAC GRAMMAGE 2025